



## *Le mot du Maire*

Chers(ères) Administrés(ées)

La saison estivale s'est terminée après avoir subi quelques désagréments en raison de la pandémie, avec son lot de restrictions. Malgré cela, je vous invite à prendre un peu de recul tout en restant vigilants, les signes de reprise sont là mais sans pour autant négliger les règles sanitaires.

Nous devons soutenir nos associations qui font tout leur possible pour reprendre les animations qui font vivre notre village, n'hésitez pas à vous rapprocher d'elles et les encourager.

La rentrée des classes s'est bien passée, nous pouvons en remercier les Enseignants, le personnel du SISDMMM, sans oublier l'équipe du Péricolaire qui assure la garderie de vos enfants matin et soir ; à ce sujet nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires.

Certains travaux ont pris du retard compte tenu du COVID et des difficultés pour les entreprises à se fournir en matériel. Les travaux de voirie (voir paragraphe détaillé) vont démarrer dès le 15 Novembre. Nous sommes conscients de la gêne que ceux-ci vont occasionner, ils sont indispensables pour la sécurité de notre village. D'autres travaux, tels que la toiture de l'ARSENAL, la clôture au niveau de l'extension du cimetière vont suivre....Des bulbes qui fleuriront au printemps vont être plantés pour embellir notre village. Les illuminations pour les fêtes de fin d'année seront installées début Décembre, l'arbre de Noël sera décoré par les enfants du périscolaire le 7 Décembre suivi d'un goûter offert par la Mairie à la salle polyvalente.

Vos élus travaillent pour améliorer votre quotidien, un nouveau primeur installé à l'Arsenal est ouvert depuis le dimanche 24 Octobre de 9h00 à 13h00. Nous travaillons pour trouver un boulanger disponible pour alimenter de nouveau un distributeur de baguettes.

Je vous souhaite, ainsi que mon Conseil, une bonne lecture.

Bien à vous,

Evelyne LAGOUTTE  
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers

## ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à Raphaël Leroy, né à Rambouillet, le 13 Octobre. Félicitations aux parents. Nous présentons nos vœux de bonheur à Madame et Monsieur Vasseur pour leur mariage le 04 septembre.



## COMMENT COMMUNIQUER AVEC LA MAIRIE ?



Vous êtes nombreux à adresser des mails à la mairie. Afin de faciliter le travail de la secrétaire et des élus, nous vous remercions de bien vouloir y porter les données suivantes : nom, prénom, adresse, objet de votre demande détaillée et surtout un numéro de téléphone pour vous joindre et traiter rapidement votre demande.

## ENTRETIEN DU VILLAGE

Nos employés de voirie font tout leur possible pour entretenir le village. Ils rencontrent bien souvent des difficultés pour la tonte, le nettoyage des caniveaux...sans compter le risque de dégrader les voitures garées sur les trottoirs par des projections.



Nous vous demandons de bien vouloir faire en sorte de simplifier leur travail.

Un bon nombre d'habitants a la possibilité de rentrer chez lui son véhicule. Nous vous rappelons que des parkings sont à votre disposition.

Par ailleurs, les trottoirs sont essentiellement réservés aux piétons. Votre responsabilité peut être mise en cause en cas de problème.

Merci pour le bien de tous de respecter ces règles de civisme.

## CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Pour établir votre carte d'identité ou votre passeport, vous devez prendre rendez-vous avec la **mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN**.



Vous pouvez faire cette demande de rendez-vous sur le site de la commune : <https://www.ville-ab2s.fr/fr/pages/passeport-et-carte-didentite-85.html>. Le rendez-vous sera fixé aux créneaux suivants : lundi, mercredi et jeudi de 13h45 à 17h00 et samedi de 9h15 à 11h30.

## PANNEAU POCKET ET SITE INTERNET



383 smartphones ont Denonville en favoris pour suivre au mieux les informations émises par la municipalité.

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de notre village. Le site évoluera de nouveau début 2022.

[www.denonville.fr](http://www.denonville.fr)

## BILAN DE LA SAISON 2021 POUR LA PISCINE

La piscine a ouvert le samedi 03 Juillet, sous une légère pluie.

Bertrand, pour sa treizième mission dans notre commune, a surveillé la baignade du mardi au dimanche aidé par 2 jeunes filles de notre commune : Bérangère en juillet et Nolwenn en août.

742 entrées ont été comptabilisées tout au long de cet été.



## TRAVAUX



### LE RADAR PEDAGOGIQUE

Désormais reposé, le radar pédagogique sera remis en fonction une fois les travaux de la rue de la tour à Malborough.

### NETTOYAGE DES AVALOIRS



Chartres Métropole est venu procéder au nettoyage des avaloirs du village et des hameaux.

Malheureusement de nombreux déchets ont été retrouvés. Ce nettoyage facilitera les écoulements des eaux.

### LES PLANIMETRES

De nouveaux planimètres sont installés dans le village et les hameaux.

C'est une entreprise de notre village qui a été chargée des travaux.



### PLANTATIONS

En novembre, 9000 bulbes de narcisses seront plantés dans le village et les hameaux pour une floraison à partir de mi-mars.



### L'ARSENAL

La toiture de l'ancien Arsenal sera refaite par une entreprise de notre commune dans les semaines à venir.

### LE CIMETIERE

La Mairie a acquis la parcelle derrière le cimetière. Les travaux de clôture doivent commencer très vite.

## LA ROUTE DEPARTEMENTALE 19

Les travaux de voirie, réfection et mise en sécurité de la RD19 comprenant la rue de la tour à Malborough, la rue de Brisay et la rue du Marchais commenceront **le lundi 15 novembre**.

Ces travaux débiteront par la rue de Brisay qui sera interdite à la circulation et bien évidemment au stationnement.

Une déviation à double sens sera mise en place empruntant la rue du Marchais.

Un courrier sera adressé à chaque habitant afin de présenter les interdictions de circuler, la déviation et le stationnement, ainsi que les modifications temporaires aux abords de l'école pour les manœuvres du car scolaire.

## LE PETIT MARCHÉ DU LUNDI

Sylvain ayant arrêté son activité depuis quelques semaines, un nouveau primeur s'installe le dimanche de 09h00 à 13h00 à l'ancien Arsenal.

Vous trouverez certainement de quoi vous régaler à des tarifs tout à fait corrects et il accepte les paiements par cartes. N'hésitez pas à venir à sa rencontre.



## OUVERTURE DE L'EGLISE

L'automatisation de la cloche permet de redonner toute sa splendeur au son du clocher plusieurs fois par jour. Après avoir été nettoyée par l'équipe paroissiale et des habitants de la commune, l'église Saint-Léger de Denonville a ouvert ses portes.

La messe a été dite plusieurs fois cet été. Les journées du patrimoine ont également permis de découvrir sa superbe. L'église ouvrira de nouveau en fin d'année pour préparer la crèche.





## SALLE POLYVALENTE

Besoin d'une salle pour vos événements ? La salle polyvalente est à votre disposition. Attention, le planning des locations se complète très vite. Les informations concernant les tarifs sont disponibles sur la site de Denonville.



## L'ECOLE

144 enfants fréquentent l'école de Denonville, de la petite section au CM2.

Depuis le 11 octobre, les enfants n'ont plus l'obligation de porter le masque à l'école élémentaire. Les mesures renforcées d'aération et du lavage des mains sont maintenues. Le brassage, les regroupements et les croisements sont toujours limités.

Les horaires ci-dessous peuvent être amenés à changer en fonction du protocole sanitaire.

| Horaires Maternelle    | Horaires Élémentaire   |
|------------------------|------------------------|
| 8h35 : accueil         | 8h35 : accueil         |
| 8h45 – 12h05 : classe  | 8h45 – 12h15 : classe  |
| 13h25 : accueil        | 13h35 : accueil        |
| 13h35 – 16h15 : classe | 13h45 – 16h15 : classe |

## Le Syndicat Intercommunal Scolaire Denonville Maisons Mondonville-Saint-Jean Morainville - SISDMMM

Le syndicat gère le bâtiment de l'école et le personnel, sauf les enseignants. Dernièrement, des panneaux acoustiques ont été installés dans la cantine.

## LE PERISCOLAIRE : LES ELFES DU VERGER

Madame Grand est la responsable du périscolaire dont la gestion est confiée aux Peps28. Cette compétence est communale.

Il est **absolument nécessaire et obligatoire** de compléter le tableau de présence dès que possible pour prévenir de la venue des enfants inscrits occasionnellement.

**Les places disponibles sont limitées pour des raisons d'encadrement et de sécurité.**

Il est impératif de respecter les horaires :

- Le matin de 7h00 à 8h35
- En fin de journée de 16h15 à 19h00.

### Comment joindre l'école, le Sisdmmm et le périscolaire ?

Pour joindre l'école, le périscolaire ou le syndicat scolaire : 02.36.56.92.12. Un serveur vocal vous invitera à sélectionner à qui vous souhaitez parler.

## STATIONNEMENT AUX ABORDS DE L'ECOLE

Les véhicules doivent être stationnés sur le parking en face de l'école et à côté du cimetière. Les trottoirs sont réservés aux piétons. Les véhicules mal stationnés gênent les manœuvres du car scolaire.

## CENTRE DE LOISIRS

Les enfants de Denonville sont accueillis au centre de Saint-Léger-des-Aubées les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Août et Noël)

Pour toute information, vous pouvez contacter sa responsable, Madame Corinne Houvet (06.17.06.87.16 et alsh.saintleger@pep28.asso.fr).

## AGENDA DU VILLAGE

### LA BIBLIOTHEQUE



La première vente de livres à 2 euros le kilo aura lieu le **samedi 06 novembre de 10h00 à 18h00** à la Mairie.

La recette de cette vente permettra d'acquérir de nouvelles BD, des albums et des romans jeunesse.

A la vente : roman adulte, roman policier, BD adulte  
Renseignements : lesclesdeschamps28700@gmail.com  
ou 07 86 50 94 08

### REUNION PUBLIQUE



Monsieur Philippe Vigier, député de notre circonscription, répondra à vos questions **le mardi 09 novembre à 20h00** à la mairie

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le 11 novembre est le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918, de la "commémoration de la victoire et de la paix, ainsi qu'un jour hommage à tous les morts pour la France civils ou militaires, des conflits anciens ou actuels.

La loi du 28 février 2012 permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

**Madame le Maire déposera une gerbe au monument du cimetière à 11h00. La cérémonie se tiendra dans le respect des règles sanitaires en vigueur.**

**Un vin d'honneur sera offert à la salle polyvalente, après contrôle du passe-sanitaire qui sera contrôlé.**

### SOIREE BEAUJOLAIS - CFL



Le CFL organisera **le vendredi 19 Novembre à partir de 19h00**, à la salle polyvalente, une soirée Beaujolais animée par le groupe les

JAZZOPATHES.

Réservation avant le 13 novembre auprès de Céline au 07 62 60 75 75 ou par mail : [celsteali@gmail.com](mailto:celsteali@gmail.com).

### LES CLES DES CHAMPS PREPARE NOEL



L'association ouvre ses portes **le dimanche 05 Décembre après-midi** ! Venez les rencontrer et partager un moment autour d'un jeu, d'une crêpe, d'un thé, d'un coloriage pour petit ou grand, d'une histoire... Renseignements : 07 86 50 94 08 ou [lesclesdeschamps28700@gmail.com](mailto:lesclesdeschamps28700@gmail.com) ou

### DECORATION DU SAPIN DE LA MAIRIE



Les enfants des Elfes du Verger viendront décorer le sapin à côté de la mairie **le mardi 07 Décembre**.

Pour les remercier, la municipalité leur offrira un goûter gourmand à la salle polyvalente.

### FETE DES SENIORS DU VILLAGE



Le CCAS du village propose aux seniors de se réunir **le samedi 11 Décembre** à partir de 14h30 à la salle polyvalente pour un moment festif autour de gourmandises et d'amusements.

Une invitation sera prochainement transmise aux habitants de plus de 70 ans.

### ARBRE DE NOEL DES ENFANTS - CFL



Le Comité des Fêtes du Village a invité le Père Noël pour visiter la salle polyvalente à venir **le dimanche 12 Décembre de 15h00 à 17h30**. Il rencontrera les enfants du village jusqu'à 8 ans.

Inscription auprès de Céline au 07 62 60 75 75 ou par mail : [celsteali@gmail.com](mailto:celsteali@gmail.com).

### DOSE DE RAPPEL : POURQUOI ? POUR QUI ? OU ?

Une campagne de rappel est nécessaire pour certaines personnes en raison d'une baisse de l'efficacité des vaccins, qui intervient plusieurs mois après la complétude du schéma vaccinal. Les doses de rappel sont effectuées uniquement avec des vaccins à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le vaccin utilisé dans le cadre du premier schéma vaccinal. Leur efficacité contre les formes graves reste à un niveau élevé quel que soit le vaccin administré.



La dose de rappel doit s'effectuer 6 mois après la dernière injection pour : les résidents des EHPAD et des USLD, les personnes de plus de 65 ans, les personnes à très haut risque de forme grave, les personnes atteintes de comorbidité(s).

### CAS PARTICULIERS

Les personnes sévèrement immunodéprimées : l'administration de la dose de rappel peut être réalisée à partir de 3 mois après la dernière injection, dès lors qu'il est jugé par l'équipe médicale qu'elle permettrait d'améliorer la réponse immunitaire.

Les personnes ayant reçu le vaccin Janssen : à partir de 4 semaines après la première injection.

### ***Où puis-je me faire vacciner ?***

Dans un centre de vaccination, chez un médecin généraliste ou spécialiste, en pharmacie, dans un cabinet infirmier, de sage-femme ou de chirurgien-dentiste, en laboratoire de biologie médicale, pour les résidents des EHPAD et USLD directement dans leur établissement.

### **PORT DU MASQUE DANS LE DEPARTEMENT**



Par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire pour les plus de 11 ans, dans les cas suivants, jusqu'au 15 novembre inclus :

- sur les marchés de plein air, les brocantes, les vide-greniers, les foires, les fêtes foraines de moins 30 stands ou attractions et les ventes au déballage pour lesquels le pass-sanitaire n'est pas applicable ;
- les concerts, festivités et événements sportifs ou culturels de plein-air pour lesquels le pass-sanitaire n'est pas applicable ;
- dans les espaces et les files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public.

La distanciation physique d'au moins 1 mètre entre 2 personnes doit être observée en tout lieu et en toute circonstance.

L'obligation du port du masque ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires pour prévenir la propagation du virus.

### **INFO ASSOS**

#### **TONIC GYM DENONVILLE**

Après de très nombreuses années et un réel succès, l'association Tonic Gym Denonville a arrêté son activité.

La municipalité remercie Madame Muriel Arhan pour son dynamisme ainsi que toute l'équipe de l'association.

### **COMITE DES FETES ET DES LOISIRS (CFL)**

Le Comité des Fêtes et des Loisirs propose des animations sportives, culturelles, familiales ou encore festives pour le plaisir des grands et des petits.

Le CFL de Denonville, c'est un vide grenier en septembre, un loto l'hiver, le feu de la Saint-Jean...

Pour les enfants, c'est aussi une animation à Noël, du bricolage, du jardinage !

Vous souhaitez des informations ? La présidente, Céline Denis, saura vous répondre : 07 62 60 75 75 ou [celsteali@gmail.com](mailto:celsteali@gmail.com)

#### ***Le vide-grenier du CFL***

Dimanche 12 septembre avait lieu le vide-grenier du Comité des Fêtes et Loisirs de Denonville devant la piscine, en face du château.



#### ***Plantations au Petit Pré***

Après avoir peint le mur du parc du petit pré il y a quelques années, les enfants y ont planté bulbes et vivaces.

La municipalité remercie les petits jardiniers et leurs accompagnants.



#### ***Prochaines animations***

Voir rubrique « AGENDA DU VILLAGE »

## LES CLES DES CHAMPS

Les clés Des chAMps regroupe des activités de loisirs, culturelles diverses, artistiques et sportives.

Elle organise des manifestations et des rencontres sur différents thèmes. Elle permet aux adhérents de tous âges de se retrouver et de réaliser leurs aspirations au travers d'activités diverses : la bibliothèque, l'atelier d'improvisation "Syls", l'atelier poésie et danse de Bénilde, les racontines de Margaret, le Créa'récup, les journalistes en herbe, le Créa'cuisine, le Festijoux d'Evelyne, le Yoga avec Alexa.

L'association est ouverte à toute proposition d'intervenant souhaitant les rejoindre.

Des questions ? La présidente, Margaret Truffert, saura vous répondre : 07 86 50 94 08 ou [lesclesdeschamps28700@gmail.com](mailto:lesclesdeschamps28700@gmail.com)

### **Créa 'récup et les Journalistes en herbe**

A l'heure de Créa 'Récup, un mardi par mois, « Les journalistes en herbe » adhérents à l'association se réunissent pour la création d'un petit journal. Le premier exemplaire devrait sortir fin novembre.

L'association recherche un journaliste ou un rédacteur pour expliquer le métier de l'information.

Prochain rendez-vous de Créa'récup pour les plus jeunes et des journalistes en herbe pour les plus grands : mardi 16 novembre à 17h15.

### **Une nouvelle activité très attendue : LE YOGA**

2 fois par semaine depuis mi-octobre à la salle polyvalente, vous pouvez pratiquer le Yoga.

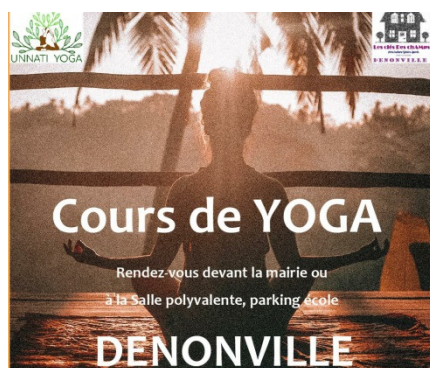
Dates des prochains cours :

| Jeudi<br>de 10h00 à 11h30 | Samedi<br>de 10h30 à 12h00 |
|---------------------------|----------------------------|
| 04 novembre               | 06 novembre                |
| 18 novembre               | 20 novembre                |
| 25 novembre               | 27 novembre                |

Renseignements :

Alexa : 06 38 42 54 93 [www.unnatiyoga.com](http://www.unnatiyoga.com)

[lesclesdeschamps28700@gmail.com](mailto:lesclesdeschamps28700@gmail.com) ou 07 86 50 94 08



## LA BOULE DENONVILLE

La Boule Denonville permet à une vingtaine de joueurs de pétanque de se rencontrer pour le plaisir, au stade Emile Sureau dès que la météo le permet, mais aussi pour la compétition dans le cadre de l'Association des Pétanqueurs d'Eure-et-Loir.

Lors des compétitions, il est possible de voir 150 joueurs et joueuses se rencontrer en doublette ou triplette.

L'ambiance chaleureuse permet à chacun de pouvoir rapidement s'intégrer.

Vous souhaitez des informations ?

Pour tout renseignement, le président, Alain Palumbo, habitant de Denonville saura vous répondre. N'hésitez pas à le contacter !

Téléphone : 06 33 02 92 10

Email : [alain.palumbo@hotmail.fr](mailto:alain.palumbo@hotmail.fr)



## ASSOCIATION SPORTIVE DENONVILLE – FOOT



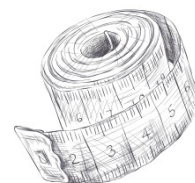
Les joueurs de l'ASD évoluent en UFOLEP. Ils s'entraînent le jeudi à 19h30 sur la nouvelle pelouse du stade Emile Sureau. Les matchs ont lieu le dimanche matin.

Vous souhaitez des informations, Sylvain Palumbo, président, vous répondra : 06 13 79 95 73.

## DECOUDS VITE SI TU PEUX

Pour des renseignements, Fatima Lombard, la présidente, vous répondra : 06 19 73 17 40 ou [fati.lombard28@gmail.com](mailto:fati.lombard28@gmail.com).

Les couturières se réunissent le mardi à 20h30 pour 2 heures de partage autour de leurs machines à coudre. Leur mot d'ordre : partager leur savoir et passer un bon moment.





## MEMO HORAIRES

L'utilisation des appareils de jardinage et de bricolage, ainsi que tous travaux pouvant gêner le voisinage, est autorisée, par arrêté préfectoral de :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables,
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

## Changement d'heure

Nous passerons à l'heure d'hiver dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 octobre 2021.

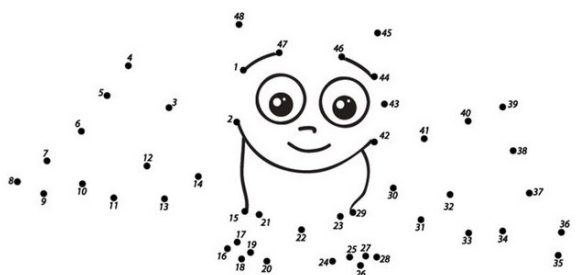
**- 1 heure**

À 3 heures du matin il sera alors 2 heures.



Nous gagnerons 1 heure de sommeil.

## POINTS A RELIER



## LA BLAGUE DE MIMIE

Qu'est-ce qui fait une chute sans jamais toucher le sol ?  
*La température*

## PERE FOUETTARD

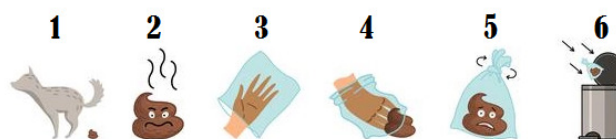
### Le stationnement sur les trottoirs

Il est de plus en plus difficile de circuler sur les trottoirs de notre village et des hameaux : trop de véhicules y sont stationnés



### Toc toc, revoyez les crottes...

Voici une méthode pour rappeler comment éviter que les crottes n'envahissent les trottoirs et parcs du village et des hameaux :



## Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, jeudi de 16h à 18h, vendredi de 14h à 19h.

Sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19

Courriel : [mairie.denonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.denonville@wanadoo.fr) - Site internet : [www.denonville.fr](http://www.denonville.fr) - Application : [Panneau pocket](#)

Rédaction et mise en page : Myriam DELACHAUME

Membres du comité : Madame Le Maire Evelyne LAGOUTTE - Bénédicte BESNIER